



GERFLINT

ISSN 1724-0700

ISSN en ligne 2260-8087

Josiane Boutet, *Le pouvoir des mots*, Paris : La Dispute, 2016

Rachele Raus

Université de Turin, Italie

rachele.raus@unito.it

Après le succès de la première édition de 2010, Josiane Boutet nous offre une nouvelle édition, revue et augmentée, de son livre *Le pouvoir des mots*. Partant du refus d'une conception instrumentale de la langue pour laquelle celle-ci ne serait qu'un simple instrument de communication, l'auteur argumente en faveur d'une conception matérialiste et performative du langage, ce qui permet de parler d'un « agir verbal » (p. 46). Ce tournant actionnel caractérise, en effet, la période de 1968 et aboutit à l'introduction de la notion de « pratique langagière », théorisée par l'auteur, par Jenny Simonin et par Pierre Fiala en 1976.

Cette pragmatique de la langue, annoncée dès le premier chapitre de l'ouvrage, est analysée au fil des chapitres à l'aide de nombreux exemples et fournit un accès et une clé de lecture du savoir contemporain, axés sur la valeur performative du langage.

Tout d'abord, l'auteur observe les « pratiques langagières revendicatives » (p. 61) qui sont utilisées dans le domaine politique pour s'opposer aux langages totalitaires et aux langues opaques, telle la langue de bois (chapitre 2). L'exemple de Brecht, qui conteste le langage nazi, en est l'exemple par excellence, tout comme les banquets des révolutionnaires de 1847. Une autre pratique intéressante est l'appropriation des mots de l'autre, comme le démontre le cas de Marine Le Pen, dont le lexique reprend parfois des expressions de gauche. La langue totalitaire des Nazis (LTI), étudiée par le philologue Victor Klemperer (chapitre 3), est sans doute l'exemple le plus évident de la manière dont la langue « formate » les esprits et de la façon dont l'action politique passe par le langage : on recadre et on renomme les choses pour agir sur nos perceptions. La capacité de faire exister les objets par le fait qu'ils sont nommés est ce qui, vice-versa, permet d'éliminer des concepts uniquement par l'élimination des noms, comme dans le cas de mots tels que « démocratie, justice... » du *novlangue* de Georges Orwell. Ceci qui permet aussi d'appauvrir la logique et le raisonnement, comme on le constate dans le style « simple » du Maréchal Pétain (chapitre 4).

La partie suivante de l'ouvrage est consacrée au pouvoir que recèlent la nomination et la non-nomination des objets afin de catégoriser le monde et d'agir

ainsi sur le contexte social (chapitre 5). D'ailleurs la nomination déclenche des « programmes de sens » différents, pour reprendre l'expression de Bernard Gardin (chapitre 6). Le chapitre suivant analyse les mots injurieux par rapport à la pratique du « retournement des stigmates », c'est-à-dire le fait de reprendre et de modifier la connotation négative de certains mots et de les rendre capables d'exprimer la revendication d'éléments identitaires ou de droits. C'est par exemple le cas du mot « beur », dont l'acception identitaire a perdu les connotations négatives rattachées à son homologue « arabe », ou d'autres mots comme « sans-culottes » et « paysan ».

L'auteur passe ensuite à l'étude des techniques verbales (éloquence, poétique, rhétorique...) en commençant par l'exemple de Martin Luther King et de son *I have a dream*, qui, tout comme le slogan célèbre de De Gaulle *Vive le Québec libre*, permet d'imposer le discours par le recours à des artifices formels (reprise anaphorique et répétition) qui rendent la phrase prête à être réutilisée dans d'autres contextes (chapitre 8). Le rôle institutionnel de l'énonciateur contribue sans aucun doute au succès de l'action verbale, ainsi que l'intonation de la voix, comme dans le cas de Jean-Jaurès (chapitre 9). Vu que les politiciens recourent de plus en plus aux stratégies et aux pratiques issues du marketing et de la publicité, les pratiques actuelles en politique penchent vers la persuasion plutôt que vers l'argumentation, ce qui contribue à la présence grandissante de l'émotion dans le discours.

Le chapitre 10 donne l'exemple des slogans où c'est le signifiant qui véhicule le vrai message, comme le démontre le cas du slogan agrammatical « rêve générale », utilisé à partir de 2006 contre le contrat première embauche et qui joue sur l'inter-texte et le défigement, permettant ainsi plusieurs interprétations possibles. Dans ce cas, en effet, « [c]'est la forme sonore et rythmique donnée au slogan qui en garantit l'efficacité et la performativité » (p. 152).

Les techniques verbales jouent sur la créativité linguistique, ce qui n'est pas loin de rappeler ce qui se produit dans les « arts de la parole », à savoir les pratiques orales observées normalement par les ethno-linguistes. L'exemple des « *gare* » (compétitions) de poésie orale en Sardaigne, analysé par Maria Manca, ou l'insulte rituelle étudiée par William Labov, en sont des exemples (chapitre 11).

Comme le dit Jean-Paul Bourdieu, la performativité du langage dépend de la position sociale de l'énonciateur, tout acte accompli par la langue étant étroitement lié à son rôle social. Cette vision de l'acte s'oppose à celle de l'école d'Oxford pour laquelle l'acte serait intrinsèque au langage et indépendant du social. Le dépassement de la contradiction conduira John Austin à thématiser les « conditions de réussite » de l'acte et à les considérer comme liées à l'énonciateur (chapitre

12). Dans les langages d'autorité (chapitre 13), la relation à la légitimation sociale devient fondamentale, comme le démontrent les langages « opératifs » d'une part et les langages de l'armée, de la religion et du droit, de l'autre. La performativité ne passe pas forcément par des stratégies directes, comme l'emploi de l'impératif verbal, mais aussi par des formes indirectes qui sont plus euphémiques. Dans le cas de l'injure et des formes de violence verbale, la force pragmatique varie par rapport à l'énonciateur, au contexte et au destinataire (chapitre 14). La montée récente de la violence verbale en politique est le symptôme de changements sociaux et du dépassement du clivage public-privé.

Dans la dernière partie de l'ouvrage, l'auteur analyse les pratiques linguistiques qui conçoivent les mots comme capables d'agir directement sur le monde. C'est le cas de l'hystérie, étudiée en psychanalyse, ou de la magie. L'exemple du lapsus en politique, documenté dans le chapitre 15, montre le lien entre le pouvoir symbolique des mots et l'inconscient. Dans le chapitre suivant, le cas de l'américain Louis Wolfson, qui traduisait les mots anglais par le recours à des mots tirés d'autres langues et qui avaient un sens et un signifiant similaires, montre que les mots peuvent non seulement blesser mais aussi tuer. En effet, Wolfson recourait à la traduction pour effacer les mots anglais de sa mère, dont le signifiant le blessait physiquement. La sorcellerie est une autre pratique où le dire renvoie directement au faire. Dans notre société, plusieurs conduites font encore référence aux rituels anciens, comme par exemple le fait de toucher du bois ou d'utiliser des euphémismes pour éviter des mots tabous (chapitre 17).

En conclusion, il est indéniable que toutes les pratiques langagières révèlent la force pragmatique des mots et leur action sur le réel et sur le social. En ce sens, la langue de bois n'est que la tentative de gérer le pouvoir par les mots. Cependant, l'acte d'instituer la parole légitime et de donner un poids au mot est un fait social qui appartient aux collectifs. La langue serait donc à la fois externe à l'individu, puisqu'elle est le fruit des collectifs, et interne à l'individu qui peut la modifier à son gré. Ce n'est pas la seule contradiction des langues. Le fait que les mots, tout en étant le fruit d'une convention sociale, peuvent ne pas être adéquats aux situations sociales en est une autre, comme le démontre, entre autres, l'expérience de Primo Levi dans le *lager*. Contre toute forme de réductionnisme idéologique du langage, les mots construisent donc la mémoire et nous font agir et penser.